



Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante **JUMPSTART WP***

de la société MONSANTO SAS

numéro de dossier n°2024-3025

Vu le courrier d'information de l'Anses du 13 janvier 2025 relatif à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante JUMPSTART WP,

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante JUMPSTART WP, conformément à l'article R255-15 du code rural et de la pêche maritime,

L'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-après **est arrivée à échéance**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.



Informations générales

Nom du produit	JUMPSTART WP
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	MONSANTO SAS Eden Park Bâtiment B 1 rue Buster Keaton 69800 ST PRIEST France
Classe - Type	Préparation fongique - Poudre d'inoculum de <i>Penicillium bilaii</i> , souches P201 et 208, pour enrobage de semences.
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	1140015
Numéro d'AMM	1140015

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché

Date de l'échéance de l'AMM	31/12/2024
Date limite pour la vente et la distribution	30/06/2025
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	30/06/2026

A Maisons-Alfort, le 28/04/2025

DocuSigned by:

 AE281A955A42454...

Charlotte Grastilleur
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)